



*Signataire : Julien Nicolet-dit-Félix*

*Date de dépôt : 11 février 2025*

## **Question écrite urgente**

**Décisions ubuesques de l'administration états-unienne : quel est le niveau d'indépendance de Genève et comment le renforcer ?**

Depuis le 20 janvier 2025, les décisions de la nouvelle administration états-unienne ont pour seules constantes l'imprévisibilité, l'arbitraire et la brutalité. Qu'il s'agisse de droits de douane, de déclarations diplomatiques outrancièrement irrespectueuses du droit international ou d'oukases ubuesques sur les services de l'Etat et les institutions scientifiques, le monde observe avec sidération l'inquiétante dérive du pouvoir dans un pays que l'on considèrerait pourtant comme exemplaire en matière de démocratie interne et d'équilibre entre les (contre-)pouvoirs.

Compte tenu de la position centrale des Etats-Unis dans le système-monde et des nombreuses dépendances que ce système implique, il apparaît indispensable d'évaluer la dépendance de notre canton aux interactions économiques, numériques, administratives et scientifiques avec les Etats-Unis et notre capacité à se défaire de cette dépendance par des solutions alternatives dans des délais aussi brefs que possible.

C'est dans ce contexte que je pose les questions suivantes :

- ***Dans quelle mesure notre canton est-il dépendant de l'économie états-unienne, qu'il s'agisse d'importation ou d'exportation de biens et de services, et quelles décisions rapides peuvent être prises pour diminuer cette dépendance ?***
- ***Dans quelle mesure les systèmes numériques essentiels au fonctionnement de notre République (gestion de serveurs et réseaux, hébergement de données, systèmes d'exploitation, logiciels, matériels...) sont-ils issus d'entreprises américaines et dans quelle mesure une***

*rupture unilatérale des contrats ou une augmentation insoutenable des tarifs affecterait-elle le fonctionnement de notre canton ? A quelles données sensibles de notre canton l'administration états-unienne peut-elle techniquement accéder ? Quelles mesures peuvent être prises rapidement pour atténuer ou faire disparaître ces risques ?*

- *Dans quelle mesure notre canton est-il dépendant de données ou de services fournis par des institutions scientifiques publiques états-uniennes (GPS, données météorologiques, épidémiologiques, financières, climatiques, spatiales...) et comment notre canton peut-il se défaire rapidement de cette dépendance ?*

En vous remerciant par avance de vos réponses.